

Décret

Générale

modern

Décret n° 2006-0255/PR/MESN portant nomination des membres du Conseil d'Administration (CNR).

n° 2006-0255/PR/MESN

Ministère
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Nationale

Date de publication
3 octobre 2006

Numéro JO
n° 20 du 31/10/2006

Date du numéro
31 octobre 2006

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La constitution du 15 septembre 1992

VU La loi n°03/AN/92/2ème L du 28 octobre 1992 portant restructuration financière de la Caisse Nationale de Retraites

VU Le décret n°2001-0211/PRE/PM du 04 novembre 2001 relatif aux Etablissements Publics à caractère administratif et réglementant la période de transitoire des entreprises publics

VU Le décret n°2005-0067/PRE du 21 mai 2005 portant nomination du Premier Ministre

VU Le décret n°2005-0069/PRE du 22 mai 2005 portant nomination des membres du gouvernement

VU Le décret n°2005-0073/PREdu 26 mai 2005 fixant les attributions des Ministères

VU Le décret n°2002-0036/PRE/MESN du 18 mars 2002 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la CNR

Sur Proposition du Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Nationale

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 octobre 2006.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

La liste des membres désignés du Conseil d'Administration de la CNR est la suivante :Représentante de la Présidence

- Mlle. SOUAD HOUSSEIN FARAHReprésentant de la Primature
- Mme. FOZIA DJAMA OUDINERreprésentant du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Nationale
- M. ABDALLAH ALI MOHAMEDReprésentant du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation
- M. ABDALLAH YOUSOUF ROBLEHLes représentant des Fonctionnaires
-

M. HASSAN IBRAHIM OSMAN– LT. Colonel MOHAMED AHMED ADLAOLes représentants des Retraités Fonctionnaires

- M. SAID ABOUBAKER MOURSAL (Régime Fonctionnaire)– M. ALI AHMED HOUMED (Régime Parlementaire)– M. FARAH ALI HASSAN (FNP)

Article 2

Le présent Décret prend effet à compter dU 30 octobre 2006, sera publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH